

Veille « Appels à Projets et Appels à candidatures » 2019

ARS BFC :

- Plateforme téléphonique d'accueil, d'écoute et d'orientation "Sexualité - IVG – Contraception"

[Appel à candidature](#) est lancé pour la création d'une plateforme téléphonique d'accueil, d'écoute et d'orientation "Sexualité, IVG, contraception en région Bourgogne-Franche-Comté.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 février.

-Télémédecine en EHPAD en Bourgogne Franche-Comté - 28/02/2019

[Appel à candidatures](#) destiné aux EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) désirant formaliser un projet de télémédecine répondant aux besoins des résidents et des enjeux locaux.

- Création d'une unité d'enseignement élémentaire autisme en Côte-d'Or

[Appel à manifestation d'intérêt](#) pour la création d'une unité d'enseignement élémentaire autisme dans l'agglomération dijonnaise, en Côte-d'Or - **Date limite de dépôt des candidatures : 4 mars 2019**

-Médicaments et chute chez le patient âgé - 5/03/2019

[Appel à projets](#) relatif aux médicaments et chute chez le patient âgé. Il est lancé dans le cadre de la Politique Régionale du Médicament en association avec l'OMEDIT Bourgogne Franche-Comté - **Clôture le 5 mars 2019.**

▣ Secteur Personnes âgées – Personnes Handicapées



**Création d'un service d'accueil familial
salaré pour personnes âgées et/ou
adultes handicapés : lancement d'un
appel à candidature 2018-2019**

Date limite : **19 février 2019** - [Info](#)

CNSA

Appel à candidatures dans le cadre de la mise en œuvre de prestations de suppléance à domicile du proche aidant et de séjours de répit aidants-aidés

Les candidatures sont respectivement attendues d'ici le **18 février 2019 et le 4 mars 2019** – [En savoir plus](#)

La FIRAH (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap) lance ses appels à projets pour 2019 avec ses partenaires

- **appel à projets général annuel** avec pour thématiques prioritaires mais non restrictives : l'intervention précoce, l'éducation des enfants et jeunes handicapés du préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur ainsi que l'exercice de la citoyenneté et de la représentation et comme des sujets prioritaires.
- **Estime de Soi & Handicap** en partenariat avec la Fondation L'Oréal.
- **Précarité & Handicap** en partenariat avec la Croix Rouge Française et la Fondation Maaf Assurances Initiative et Handicap.
- **Salariés Aidants** en partenariat avec Klésia et le CCAH.

Les recherches sélectionnées devront avoir une attention particulière à appliquer concrètement les connaissances issues de leurs résultats et apporter des retombées pratiques, utiles et utilisables aux personnes handicapées, leurs familles, les aidants, les professionnels, etc. Pour cela, chacun de ces projets sera mis en œuvre en associant les savoir-faire de chercheurs et d'acteurs de terrain.

La clôture de la réception des lettres d'intention se fera le **25 mars 2019** à minuit.

► Secteur ENFANCE

Appel à manifestation mineurs de retour de zone de conflit

En application de l'instruction du Premier ministre du 23 février 2018 relative à la prise en charge des mineurs à leur retour de zone d'opérations de groupements terroristes, les ministères de la Justice et des solidarités et de la santé, ainsi que le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation **lancent un appel à manifestation d'intérêt visant à identifier des structures en capacité d'accueillir des enfants seuls et des fratries nombreuses, ayant séjourné sur zone de conflits, disposant de professionnels formés, préparés, et volontaires pour cela.**

Sont concernés les établissements, services et lieux de vie autorisés au titre du 1° ou 4° du I, ou titre du III, de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles et habilités par le ministère de la justice au titre des articles 375 et suivants du code civil. Les réponses des candidats sont attendues **au plus tard pour le 15 février 2019**- [Cahier des charges et dossier de candidature](#)

Appel à projets en Bourgogne Franche-Comté « Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux » - Publication de l'appel à projets le 31 janvier 2019 pour une durée d'1 an. Le public cible de l'AAP sont les jeunes de 16 à 29 ans, et parmi eux prioritairement les jeunes en situation de handicap (reconnu RQTH ou non), et/ou résidant en QPV ou en ZRR.

Les dossiers doivent respecter un seuil financier de 50 000 euros pour des projets d'une durée de 2 à 4 ans. Les dossiers de candidatures doivent être déposés par les porteurs de projets sur le site internet dédié via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-bfc-reperer-publics-invisibles>.

Il conviendra pour chaque candidat, de créer en amont un compte usager via le lien suivant : https://www.demarches-simplifiees.fr/users/sign_up.

Dates limites prévisionnelles de dépôt des candidatures :

- le 31 mars 2019 pour la 1ère vague
- le 14 juin 2019 pour la 2ème vague
- le 15 octobre 2019 pour la 3ème vague
- le 21 février 2020 pour la 4ème vague

➔ Prévention



Appel à projet : Formation des professionnels à la prévention des violences faites aux femmes

Les violences faites aux femmes sont multiples (violences au sein du couple, violences sexuelles, mutilations sexuelles féminines, mariages forcés et prostitution) et représentent une atteinte grave aux droits fondamentaux de la personne. La prévention et la lutte contre l'ensemble de ces violences constituent une priorité de l'action du Gouvernement se traduisant notamment par la formation des professionnels concernés.

En région Bourgogne-Franche-Comté, la direction régionale des droits des femmes et à l'égalité FH lance un appel à projets afin d'organiser la formation départementale et inter-disciplinaire des professionnels sur le repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

Les propositions retenues devront permettre de déployer un réseau de professionnels de proximité afin de répondre aux attentes et besoins d'une région à dominance rurale. L'offre pourra répondre sur tout ou partie des lots géographiques proposés. Les cofinancements sont fortement recommandés.

Réponse attendue pour le 4 mars 2019 dernier délai à pref-drdfe-bfc@cote-dor.gouv.fr et copie à la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité FH du département ciblé (cf emails dans la demande de subvention).

- [Contenu de l'appel à projets et dossier de candidature](#) PDF - 455,85 ko
- [Demande de subvention](#) PDF - 262,69 ko

➔ Fondation de France

Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées

Dates limites : 24/04/19 – 18/09/19 - [Dossier](#)



Retrouvez toutes les actualités et appels à projets sur : <https://www.fondationdefrance.org/fr>

➔ Lutte contre la pauvreté

**FSE - Appel à projet 2019 du Département de Saône-et-Loire :
"Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion"**

[Dossier](#) - Jusqu'au 15.02.19

➔ Ville Solidaire et Immobilier



Grand Prix ESSEC de la ville solidaire et de l'immobilier responsable – Appel à candidatures 2019

Porteur d'un projet innovant en matière de ville solidaire et/ou d'immobilier responsable

Date butoir : 3/03/19

Le prix s'adresse aux collectivités territoriales, associations, coopératives, bailleurs sociaux, collectifs de citoyens, opérateurs de maîtrise d'ouvrage d'insertion, acteurs de l'économie sociale et solidaire et tout porteur de nouvelles initiatives pour contribuer au mieux vivre urbain, en particulier face à la crise sociale et économique du logement et à la crise environnementale.

Gdprix-villesolidaire.essec.edu

Conférence des Financeurs – Saône et Loire

La CFPPA lance du 10 décembre 2018 au 10 février 2019 un appel à projets.

Thématiques soutenues dans le cadre de l'appel à projets

L'appel à projets vise à soutenir les actions de prévention entrant dans le champ des thématiques prioritaires identifiées sur chacun des 6 territoires suivants :

- le territoire de la Bresse Bourguignonne ;
- le territoire du Chalonnais ;
- le territoire de la Communauté Le Creusot Montceau ;
- le territoire du Charolais Brionnais ;
- le territoire de l'Autunois Morvan ;
- le territoire du Mâconnais.

Les projets proposés doivent porter sur des actions collectives de prévention, exception faite des actions individuelles de prévention des Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD).

Le règlement d'intervention et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site du Département :

<http://www.saoneetloire71.fr/le-departement/appels-a-projets/#.XA6BylVKios>

Pour plus d'informations : conferencefinanceurs@saoneetloire71.fr

Retrouvez-nous sur les Réseaux Sociaux :

